|  |  |
| --- | --- |
| **R:\Service Communication\Partage Service Communication\CHARTES GRAPHIQUES ET LOGOS\2021 CHARTE GRAPHIQUE AESN\EXPORTS FICHIERS CHARTE 2021\VALISE LOGO 2021\RF + AESN\RVB\LOGO RF AESN_RVB.jpg** | **R:\Service Communication\Public\LOGOS\Logo 11ème programme\AESN_LogotypePEC20142019_Vecto.png****FICHE TECHNIQUE****Branchement en domaine privé** |
|  |  |  |

**Assainissement**

**hors convention de mandat de l'agence de l'eau Seine-Normandie**

*Demande d’aide financière pour mise en conformité des branchements de particuliers en domaine privé*

**Contexte de l’opÉration**

|  |  |
| --- | --- |
| Les travaux sur les branchements des particuliers portent sur : | [ ]  création suite à une extension de réseau |
| [ ]  mise en conformité suite à : |
| [ ]  une étude diagnostic du réseau existant[ ]  une mise en séparatif d'un réseau unitaire |
| La maîtrise d’ouvrage des études et travaux est-elle : | [ ]  **déléguée à une collectivité publique** *(la collectivité passe un marché public pour intervenir chez l’ensemble des particuliers concernés)*[ ]  **privée** *(chaque particulier fait appel au prestataire de son choix après consultation de plusieurs prestataires, bureau d’études et entreprises)* |

**NATURE DES TRAVAUX**

Attention : l’agence de l’eau Seine-Normandie n’intervient que sur la pollution existante. Les logements neufs sont donc exclus.

Exemple d’informations à recueillir dans un tableau de type Excel.

**Ce tableau doit être téléchargé, complété et fourni en version informatique à l’agence.**

Nom du tableau à télécharger : *Opération de mise en conformité de branchements des particuliers*

 *(hors convention de mandat de l’agence de l’eau Seine-Normandie)*



**PIÈCES À FOURNIR LORS DE LA DEMANDE D’AIDE**

**L’agence de l'eau se réserve le droit de demander des pièces complémentaires lors de l’instruction du dossier.**

[ ]  **Une délibération**

1. Si la collectivité est maître d’ouvrage des travaux :
* approuvant les travaux pour un montant retenu de ………. € TTC
* le contexte général (dont l’état d’avancement des démarches administratives liées au projet de travaux)
1. Si la collectivité n’est pas maître d’ouvrage des travaux :
* demandant les aides de l’agence de l’eau Seine-Normandie pour les riverains

[ ]  **Un mémoire explicatif** précisant notamment :

* les objectifs du projet
* le contexte général *(dont l’état d’avancement des démarches administratives liées au projet de travaux)*

[ ]  **Un plan** de situation et un **plan** à échelle cadastrale précisant les voiries, propriétaires et branchements

[ ]  **En cas de maîtrise d’ouvrage publique :**

* les propositions techniques et financières des entreprises retenues pour la maîtrise d’œuvre et les travaux de réhabilitation
* le règlement de l'appel d'offres

**Les essais de réception doivent être conformes aux spécifications de l'agence de l'eau Seine-Normandie.**

[ ]  Le tableau récapitulatif des travaux de branchements en format Excel

**PIÈCES À METTRE A DISPOSITION DE L’AGENCE DE L’EAU SEINE-NORMANDIE**

(la collectivité les collecte mais ne les envoie pas à l’agence au moment de la demande d’aide)

[ ]  **Les conventions** particuliers/collectivité portant sur la réalisation des travaux et le financement de l’opération

[ ]  **Les études préalables** sont mises à dispositions du chargé d’opération, si nécessaire

Elles concernent pour chaque branchement :

* Un ou plusieurs plans détails de l’existant, du projet de réhabilitation
* Un avant-projet détaillé
* Un devis estimatif détaillé

[ ]  En cas de maîtrise d’ouvrage publique, le CCTP du DCE TRAVAUX *(dossier de consultation des entreprises)*